

Lancement de EuroparlTV, la WebTV du Parlement européen

Description

Comme de nombreux parlements nationaux, le Parlement européen a lancé en septembre 2008 sa propre chaîne de télévision. L'institution européenne a opté pour le Web, afin notamment de conquérir les jeunes Européens, tandis que, en juin 2009, plus de 350 millions d'Européens seront appelés à voter.

En dix ans, les chaînes parlementaires se sont multipliées en Europe selon deux modèles distincts. À l'instar de BBC Parliament, certaines chaînes dépendent des organismes publics de radiodiffusion tandis que d'autres, comme en France et en Grèce, émanent des parlements eux-mêmes.

Le 17 septembre 2008, le Parlement européen a lancé sa chaîne de télévision sur le site www.europarlTV.europa.eu. avec une trentaine d'heures de programmes disponibles. La chaîne diffusera des événements parlementaires en direct, ainsi que des portraits européens, des interviews et des débats. Le principe des formats courts a été retenu, les émissions ne passeront pas 7 minutes à l'exception des débats qui dureront au maximum 20 minutes. La réalisation d'EuroparlTV a été confiée à deux sociétés, l'une britannique, Twofour Digital, pour la plateforme Internet, et la belge Mostra pour la production de contenus. À l'avenir, la chaîne produira plus de 300 heures de programmes par an, s'ajoutant aux directs. Le budget annuel est de 9 millions d'euros dont 7 millions d'euros pour la programmation.

L'offre de programmes a été scindée en quatre canaux correspondant chacun à une cible particulière : Votre Parlement pour « ceux qui portent un intérêt particulier à la politique au niveau communautaire » (groupes industriels, partenaires sociaux, lobbyistes, universitaires...) ; Votre Voix pour le grand public, avec la possibilité de poster des contenus ; Jeune Europe pour un public scolaire et, enfin, Le Parlement en direct pour suivre en continu les événements parlementaires et notamment les débats en plénière. Une première sur le Web : tous les programmes sont traduits en 22 langues.

En optant pour une WebTV, le Parlement européen prend en compte les nouveaux modes de consommation des images et de l'information en général, « où je veux, quand je veux », « une forme de démocratie à la demande » précise le site de la chaîne. Le site du Parlement européen dénombrerait jusqu'à alors 60 000 visites par jour seulement contre 15 000 en 2005. Par ce nouveau mode de communication, le Parlement européen espère familiariser les citoyens européens avec les travaux parlementaires et, notamment les jeunes Européens pour lesquels Internet est devenu le premier média d'information, les 16-24 ans déclarant passer plus de temps sur Internet que devant la télévision (voir le n°5 de *La revue européenne des médias* hiver 2007-2008). EuroparlTV est également un moyen

dâ€™atteindre un public extra-européen.

Sources :

- « Le Parlement européen sâ€™offre une chaîne de télévision », euractiv.fr, 16 septembre 2008.
- « Le Parlement européen lance sa propre chaîne de télévision sur Internet », AFP, tv5.org, 16 septembre 2008.
- europarl.europa.eu/news

Categorie

1. Usages

date de création

22 septembre 2008

Auteur

française